



## TARIF GESTION LOCATIVE 2026

### Honoraires de gestion : 7 % hors taxes sur les encaissements

Ces honoraires comprennent :

- le recouvrement des loyers, l'établissement des quittances de loyer, la relance des impayés.
- la régularisation des charges, la gestion des réparations locatives.
- le rapport de gestion mensuel, le règlement est effectué en fin de mois par virement.

**Tarif dégressif selon le volume géré. Nous consulter pour un devis personnalisé.**

### Honoraires de locations et de rédaction d'actes:

#### - **Locaux d'habitation** :

Ces honoraires se répartissent par moitié entre le propriétaire et le locataire conformément à l'Article 5 de la Loi du 10 juillet 1989. Ces honoraires se répartissent de la façon suivante :

- Entremise et négociation : A la charge du bailleur
- Visites, constitution du dossier locataire et dossier technique, rédaction de bail et état des lieux : 1 mois de loyer TTC (moitié à la charge du bailleur, moitié à la charge du locataire avec un maximum de 8€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable pour le locataire).
- Etat des lieux d'entrée et de sortie : 3€ par m<sup>2</sup>
- **Locaux commerciaux et professionnels** : 10 % du loyer annuel hors taxes avec un minimum de 350 € HT
- **Emplacement de stationnement – garages** : 50 € HT

### Honoraires de rédactions d'actes :

- Bail d'habitation : 150 € HT
- Bail commercial et professionnel : 5% du loyer annuel HT avec un minimum de 300€ HT
- Avenant de renouvellement de bail commercial : 200 € HT

### Honoraires de prestations particulières : A la vacation – établissement d'un devis préalable

- Montage de dossier de subvention ANAH
- Montage de dossier de déclaration de travaux exemptés de permis de construire
- Montage de dossiers assurances (multirisque – Dommages ouvrage – Responsabilité civile – tous risques chantier...), gestion de sinistres et expertises assurances
- Estimations, évaluations
- Réalisation de travaux courants, demandes de devis, commande de travaux et règlement, réception de travaux
- Contentieux des impayés, délivrance de congés.

### Tarif des vacations :

- Responsable ou administrateur : 85 € HT
- Collaborateur : 72 € HT
- Majoration heures non ouvrables + 20 %

**Garantie Financière Gérance pour un montant de 800 000,00 € par Compagnie Européenne des Garanties et Cautions – 59 Avenue Pierre Mendes France 75013 PARIS**



## TARIF SYNDIC DE COPROPRIETE 2026

**Par lot principal de copropriété** : Entre 145€ et 220€ hors taxes et par an pour la mission de gestion courante avec un minimum de 1 200 € HT par syndicat. Administration des copropriétés avec compte bancaire séparé.

**Frais de gestion** : Compris dans le forfait de base

**Frais postaux** : Remboursement sur justificatifs

**Autres missions de Syndic** : sur devis approuvé par l'Assemblée générale

**Les tarifs ci-dessus sont établis hors taxes : TVA en sus au taux en vigueur soit 20%**

**Garantie Financière pour un montant de 1 450 000,00 € par Compagnie Européenne des Garanties et Cautions - 59 Avenue Pierre Mendes France 75013 PARIS**

## TARIF TRANSACTIONS IMMOBILIERES 2026

### **Honoraires de négociation à la charge du vendeur :**

- de 0 à 15 000 € .....	10 % (minimum forfaitaire 1000 €)
- de 15 001 à 30 000 €.....	9 %
- de 30 001 à 50 000 € .....	8 %
- de 50 001 à 100 000 €.....	7 %
- de 100 000 à 150 000 €.....	6%
- de 150 000 à 250 000 €.....	5 %
- + de 250 000 €.....	4%

**TVA en sus au taux en vigueur de 20 %.**

**Pas de garantie financière, non manipulation de fonds.**

**Tarif préférentiel pour les lots de copropriété gérés par nos soins. Nous consulter pour devis.**